Choisir & Décider



TRITICALE

Variétés et interventions d'automne

Préconisations régionales campagne 2023-2024

OUEST



SOMMAIRE

AVANT PROPOS	2
Triticale : une conduite spécifique	3
Variétés triticale : Nos préconisations	4
Les résultats de la récolte 2023	5
Rendements pluriannuels toute France	8
Nuisibilité pluriannuelle toute France	9
Caractéristiques physiologiques	
Comportement des variétés	11
Date et densité de semis	12
Traitements de semences sur triticale	14
Lutte en végétation contre les ravageurs d'automne sur triticale	15
Lutte contre les limaces	
Stratégies de désherbage	21
Désherbage mécanique : saisir des opportunités	
Programmes herbicides: les clés d'entrée	
Sélectivités des herbicides sur triticale	
Prosulfocarbe : nouvelles règles à appliquer	
Programmes pâturin annuel, vulpin, ray-grass et dicotylédones	
Programme bromes	
Complément antidicotylédones	25
Rattrapages spécifiques	
Composition des produits pour le désherbage du triticale	27
Doses et stades pour le désherbage du triticale	28
Antigraminées racinaires	28
Antigraminées foliaires et racinaires	29
Antigraminées foliaires	30
Antidicotylédones	

AVANT PROPOS

Le présent document fait partie de notre collection « Choisir & décider - Préconisations régionales » relatif aux interventions d'automne sur Blé tendre, Orge d'hiver et Triticale. Pour les espèces concernées dans chaque région, vous y retrouverez nos préconisations relatives aux variétés (performances en rendement, qualité et résistances aux maladies) ainsi que les préconisations de traitements de semences.

Les différents guides sont déclinés par espèce et par région :



Guides « Préconisation régionales pour la campagne 2023-2024 »

Variétés, désherbage, traitement de semences

Un document par espèce (BTH, OH et Triticale)

Disponible fin août - début septembre



Synthèses Nationales : Variétés, Désherbage, TS

2 documents:

Céréales à paille d'hiver (disponible début septembre 2023)

Orge de printemps (disponible à l'automne)

ARVALIS

Tous ces documents sont téléchargeables gratuitement sur www.arvalis.fr

Nous remercions tous nos partenaires en région Ouest qui ont participé au réseau en 2023 (Chambre d'agriculture de l'Orne, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Chambre d'agriculture de Bretagne, Eureden) ainsi que tous les agriculteurs chez qui sont mises en place nos plates-formes d'essais.



Triticale: une conduite spécifique

Les caractéristiques de l'espèce

Outre sa productivité en grain et en paille (+ 30 % en paille par rapport à un blé), le triticale possède des caractéristiques spécifiques qu'il est nécessaire de rappeler:

Qualité

Poids spécifique

Le PS du triticale est inférieur de 4 à 5 points en moyenne par rapport au blé, ce qui correspond aux écarts de réfaction pris en compte par les organismes stockeurs entre les 2 espèces. Ce critère doit être pris en compte uniquement lorsque le triticale est commercialisé.

Teneur en protéines

Elle est généralement équivalente au blé lorsque la fertilisation azotée n'est pas limitante. Les besoins en azote sont voisins de **2,6 kg N/q**. Comme sur blé, il est conseillé de fractionner et de limiter dès que possible les apports précoces avant le stade épi 1 cm. **Outre les gains de rendement et de teneur en protéines, le fractionnement des apports d'azote, en limitant les apports précoces réduit les risques de verse et de présence d'oïdium sur cette espèce assez sensible.**

Germination sur pied

C'est un des points faibles du triticale du fait de l'origine de l'espèce (croisement entre des espèces sensibles blé dur, seigle notamment). Comme pour toutes les espèces, il existe des différences entre variétés. Seules GRANDVAL (7), RGT GWENDALAC (5) et KAULOS (5) présentent une sensibilité plus faible à ce risque. Pour DUBLET (2), PRESLEY (2) et RGT ZIGZAC (2), le risque est important.

L'implantation de variétés sensibles à ce risque dans les zones tardives est donc risquée.

Implantation

Un impératif : semer clair !

Comme sur blé, la gamme de précocité est large et le choix de la date de semis doit s'adapter à ces caractéristiques. A l'exception des variétés précoces, il est préférable de semer tôt.

La maîtrise des densités de semis est impérative pour atteindre le potentiel et limiter les risques de verse et d'oïdium sur cette espèce sensible. Les densités trop élevées sont préjudiciables au rendement. Elles ne doivent pas dépasser 85% des préconisations du blé tendre.

Lutte contre la verse

Le triticale est assez sensible à la verse et il doit être généralement protégé. La lutte contre la verse commence par la maîtrise impérative des densités de semis, le fractionnement des apports d'azote en limitant les apports précoces et par le choix variétal. Les variétés les plus sensibles BREHAT, , KITESURF, LUMACO, RGT EPIAC, RGT OMEAC et RUCHE restent d'un niveau de sensibilité acceptable qui peut être sensiblement amélioré par une adaptation des techniques culturales.

BIKINI, BONJOUR, PRESLEY, RGT CENTSAC figurent parmi les variétés les plus résistantes du réseau.

Outre les pertes de rendement, la verse accentue les risques de germination sur pied.

Lutte contre les maladies

Le triticale est peu concerné par le piétin verse et la lutte contre cette maladie est inutile.

Le triticale développe un grand nombre de maladies communes avec le blé. A noter qu'il développe également la **rhynchosporiose** qui présente les mêmes symptômes que l'orge. Sa nuisibilité reste à confirmer selon les régions, mais la pression a augmenté et a été significative en 2022. Cette maladie doit donc désormais être prise en compte.

La principale difficulté concerne la lutte contre l'oïdium et la rouille jaune.

Oïdium, surveiller les variétés sensibles: BIKINI, , RAMDAM,. L'oïdium provoque de fortes pertes de rendement surtout lorsqu'il atteint l'épi (souvent observé sur BIKINI).

La **rouille jaune** est une préoccupation sur triticale, et l'observation régulière des parcelles courant montaison est essentielle sur RIVOLT, RGT GWENDALAC.

La maîtrise de la **rouille brune** doit être suivie avec attention sur BIKINI, BONJOUR, JOKARI, KITESURF, RGT OMEAC, RGT QUATERBAC, et surtout VUKA.

Enfin, la prise en compte de la lutte contre **la fusariose** se réalise de la même manière que sur le blé. Il sera préférable de ne pas implanter BREHAT, KAULOS, RGT EPIAC, RGT GWENDALAC dans les situations à risque (précédent maïs grain, non labour en particulier).

En cas de risque fusariose, la protection fongicide est impérative.



Variétés triticale : Nos préconisations

Les variétés citées dans les tableaux suivants sont adaptées à l'ouest et possèdent des atouts qui paraissent intéressants. La liste n'est pas exhaustive mais ces propositions sont les plus performantes sur le plan technico-économique compte tenu des données dont dispose ARVALIS - Institut du végétal.

Comment lire le tableau?

Pour choisir une variété, il faut étudier son comportement sur plusieurs années. Ainsi, les « valeurs sûres » ont été testées au moins 3 ans et ont un comportement suffisamment fiable pour limiter les risques d'accident. Pour les « Variétés testées 2 ans » et les « Variétés nouvelles à essayer », nous ne disposons qu'une ou deux années d'expérimentation, leur potentiel et leurs caractéristiques seront à confirmer. Aucune « variété nouvelle à essayer » n'a été retenue dans nos préconisations.

VALEURS SURES

Variété (précocité épiaison)	Productivité pluriannuelle France (en % moyenne réseau)	Tolérance maladie pluriannuelle 2021-2023 (en q/ha)	Points forts	Points faibles
LUMACO 1/2 précoce (6.5)	100	7	Très bonne tolérance globale aux maladies Très bonne tolérance aux rouilles et oïdium Bonne résistance à l'accumulation de mycotoxines (DON). Bon PS et très bonne aptitude à faire des protéines.	Sensible à la rhynchosporiose Sensible à la verse
RGT OMEAC Précoce (7)	99	8	Très bonne tolérance rouille jaune et bonne tolérance	Productivité moyenne Sensible à la rhynchosporiose Sensible à la verse

NOUVEAUTES A ESSAYER

Variété (précocité épiaison)	Productivité pluriannuelle (en % moyenne réseau) Tolérance maladie pluriannuelle 2021-2023 (en q/ha)		Points forts	Points faibles
BICROSS ½ Précoce à précoce (6.5 - 7)	104	8	Très honne tolérance aux rouilles	Moyennement sensible à la verse Oïdium à surveiller
BONJOUR Précoce (7)	BONJOUR 99 7		Très bonne tolèrance rouille jaune et oïdium	Productivité moyenne PS assez faible
RGT QUATERBAC 1/2 précoce (6.5)	101	10	Ronne tolérance oïdium et rouille jaune	Moyennement sensible à la verse Rhynchosporiose à surveiller Sensible rouille brune

Les résultats de la récolte 2023

Toute France (8 essais)

			R	endem	ent à 15%		RI	EGULARITE	- Rendemer	nt à 15% val	idé	
Préc.	T-NT (1)	VARIET	ES	traité fo	ongicide	de Moyenne et écart-type en q/ha						
épiaison	q/ha		(q/ha	% MG.	65	70	75	80	85	90	95
						1		ı	1	'	1	1
7	8.1	RGT OME	AC	87.5	105						•—	
6.5	8.2	BICROSS	:	87.4	105					-		
6.5	11.9	RGT ZIGZ	AC :	87.3	105				_	+		_
7	13.2	RIVOLT		86.6	104				_	+		
6.5	10.1	RGT GWE	NDALAC	85.7	103							
6.5	10.3	RGT QUA	TERBAC	83.9	101					│•		
6.5	6.9	LUMACO		83.3	100					<u> </u>	_	
6.5	11.1	RGT CENT	TSAC :	82.3	99				—	+-		
6.5	11.6	RAMDAM		82.2	99					+		
7	7.5	BONJOU	₹ ;	82.1	99						B	hang a
6.5	7.2	SU CARO	LUS	81.7	98					+-	The state of	A 137
6.5	9.2	SU ASKA	DUS	81.6	98					+		750
6	8.2	PRESLEY		78.1	94				•	+		198
6.5	9.6	BREHAT		74.4	89			-				4.6
											"VARY	
		Moy. Géne	érale :	83.2			Le trai	t vertical rep	résente la r	noyenne gé	nérale.	
		ETR		4.7			•		•		ariété par rap	•
		Nombre o	d'essais	8		à l'e	ensemble d	es variétés	testées, elle	e est égale à	a 2 écarts-typ	es.

^{* :} données estimées dans un ou plusieurs lieux

(1): Pertes de rendement en l'absence de traitement fongicide, calculées sur les essais inscription et post inscription et essais France de 2021

Précocité à épiaison

4,5 - Très tardif

5 - Tardif

5,5 - 1/2 tardif

6 - 1/2 tardif à 1/2 précoce

6,5 - ½ précoce

7 - Précoce

7,5 - Très précoce

France - Rendements par essai en quintaux

	Commune :	BERGERAC	JAILLEUX	LA CHAPELLE- SAINT- SAUVEUR	LA MOTTE- FEUILLY	LAMBALLE	LENS- LESTANG	PLOERMEL	SAINT-MARS- LA- REORTHE	MOY.	T-NT(1)	CAMJAC (2)
	Département :	24	1	44	36	22	26	56	85	q/ha	q/ha	12
	Organisme :	ARVALIS	ARVALIS	ARVALIS	AXEREAL	EUREDEN	ARVALIS	ARVALIS	CHAMBRE D'AGRICULTUR E DE VENDÉE	•	·	ARVALIS
	Date de semis :	28/10/2022	12/10/2022	19/10/2022	12/10/2022	27/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	21/10/2022			14/10/2022
	Type de sol :	SABLE PROFOND SAIN SUR SABLES		LIMON ARGILEUX HUMIDE SUR ALTERITE DE SCHISTE	SABLE GRAVELEUX	LIMON PROFOND SUR SCHISTE TENDRE	LIMON BATTANT HY DROMORPHE	LIMON SUR SCHISTE TENDRE				SÉGALAS PROFONDS
	Prof. exploitable racines (cm) :	120		115	130	150	60	90				80
Précocité épiaison	Nature du précédent :	SOJA	MAÏS GRAIN	COLZA OLÉAGINEUX	BLÉ TENDRE	BLÉ TENDRE	COLZA OLÉAGINEUX	MAÏS FOURRAGE	CHANVRE FIBRE			COLZA OLÉAGINEUX
7	RGT OMEAC	98.0	122.2	96.5	67.8	83.5	67.9	81.9	82.5	87.5	8.1	61.6
6.5	BICROSS	100.2	114.5	95.2	65.9	90.9	69.5	83.3	80.1	87.4	8.2	72.9
6.5	RGT ZIGZAC	90.1	117.0	101.6	61.2	78.3	71.9	97.0	81.3	87.3	11.9	77.7
7	RIVOLT	101.4	112.4	94.7	65.0	80.5	68.9	91.4	78.7	86.6	13.2	86.4
6.5	RGT GWENDALAC	87.1	117.7	92.1	66.4	93.0	62.7	89.2	77.2	85.7	10.1	90.7
6.5	RGT QUATERBAC	96.3	116.3	84.8	64.0	83.4	71.8	83.3	70.9	83.9	10.3	71.8
6.5	LUMACO	87.0	115.6	88.9	60.9	90.2	69.3	80.8	73.7	83.3	6.9	67.3
6.5	RGT CENTSAC	92.0	116.1	94.9	60.7	80.1	61.6	80.2	72.9	82.3	11.1	88.4
6.5	RAMDAM	87.0	115.5	95.7	67.9	84.2	64.6	71.4	71.4	82.2	11.6	78.3
7	BONJOUR	87.4	119.8	86.5	66.7	76.1	65.0	81.5	73.7	82.1	7.5	74.1
6.5	SU CAROLUS	88.6	117.5	90.3	65.4	74.6	61.0	85.2	71.2	81.7	7.2	75.0
6.5	SU ASKADUS	87.0	115.7	97.4	62.7	76.1	65.8	78.2	70.3	81.6	9.2	81.4
6	PRESLEY	77.6	113.1	96.6	62.4	67.1	66.1	74.9	67.3	78.1	8.2	79.9
6.5	BREHAT	76.4	115.6	90.1	58.5	62.3	54.2	71.5	66.6	74.4	9.6	55.9
	Moy. générale :	89.7	116.2	93.2	64.1	80.0	65.8	82.1	74.2	83.2		75.8
	Ecart type résiduel essai :	3.9	3.0	4.3	3.6	4.5	3.4	3.4	3.1	4.7		5.9
8	BIKINI											85.1

^{(1):} Pertes de rendement en l'absence de traitement fongicide, calculées sur les essais inscription et post inscription et essais France de 2021 à 2023 dans des contextes dominés par la rouille jaune, l'oïdium et la rhyn

Précocité à épiaison

4,5 - Très tardif

5 - Tardif

5,5 - 1/2 tardif

6 - 1/2 tardif à 1/2 précoce

6,5 - 1/2 précoce

7 - Précoce

7,5 - Très précoce



^{(2) :} Verse importante qui a significativement influencé le classement variétal de l'essai.

France - Rendements par essai en %

	Commune :	BERGERAC	JAILLEUX	LA CHAPELLE- SAINT- SAUVEUR	LA MOTTE- FEUILLY	LAMBALLE	LENS- LESTANG	PLOERMEL	SAINT-MARS- LA- REORTHE	MOY.	T-NT(1)	CAMJAC (2)
17.82763	Département :	24	1	44	36	22	26	56	85	% M.G.	q/ha	12
	Organisme :	ARVALIS	ARVALIS	ARVALIS	AXEREAL	EUREDEN	ARVALIS	ARVALIS	CHAMBRE D'AGRICULTUR E DE VENDÉE			ARVALIS
	Date de semis :	28/10/2022	12/10/2022	19/10/2022	12/10/2022	27/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	21/10/2022			14/10/2022
	Type de sol :	SABLE PROFOND SAIN SUR SABLES		LIMON ARGILEUX HUMIDE SUR ALTERITE DE SCHISTE	SABLE GRAVELEUX	LIMON PROFOND SUR SCHISTE TENDRE	LIMON BATTANT HYDROMORPHE	LIMON SUR SCHISTE TENDRE				SÉGALAS PROFONDS
	Prof. exploitable racines (cm):	120		115	130	150	60	90				80
cocité épiaison	Nature du précédent :	SOJA	MAÏS GRAIN	COLZA OLÉAGINEUX	BLÉ TENDRE	BLÉ TENDRE	COLZA OLÉAGINEUX	MAÏS FOURRAGE	CHANVRE FIBRE			COLZA OLÉAGINEUX
7	RGT OMEAC	109	105	104	106	104	103	100	111	105	8.1	81
6.5	BICROSS	112	99	102	103	114	106	101	108	105	8.2	96
6.5	RGT ZIGZAC	100	101	109	96	98	109	118	110	105	11.9	102
7	RIVOLT	113	97	102	101	101	105	111	106	104	13.2	114
6.5	RGT GWENDALAC	97	101	99	104	116	95	109	104	103	10.1	120
6.5	RGT QUATERBAC	107	100	91	100	104	109	101	96	101	10.3	95
6.5	LUMACO	97	99	95	95	113	105	98	99	100	6.9	89
6.5	RGT CENTSAC	103	100	102	95	100	94	98	98	99	11.1	117
6.5	RAMDAM	97	99	103	106	105	98	87	96	99	11.6	103
7	BONJOUR	97	103	93	104	95	99	99	99	99	7.5	98
6.5	SU CAROLUS	99	101	97	102	93	93	104	96	98	7.2	99
6.5	SU ASKADUS	97	100	105	98	95	100	95	95	98	9.2	107
6	PRESLEY	87	97	104	97	84	100	91	91	94	8.2	105
6.5	BREHAT	85	99	97	91	78	82	87	90	89	9.6	74
	Moy. générale :	89.7	116.2	93.2	64.1	80.0	65.8	82.1	74.2	83.2		75.8
	Ecart type résiduel essai :	3.9	3.0	4.3	3.6	4.5	3.4	3.4	3.1	4.7		5.9
8	BIKINI											112

^{(1):} Pertes de rendement en l'absence de traitement fongicide, calculées sur les essais inscription et post inscription et essais France de 2021 à 2023 dans des contextes dominés par la rouille jaune, l'oïdium et la rhyncl
(2): Verse importante qui a significativement influencé le classement variétal de l'essai.

Précocité à épiaison

4,5 - Très tardif

5 - Tardif

5,5 - 1/2 tardif

6 - 1/2 tardif à 1/2 précoce

6,5 - ½ précoce

7 - Précoce

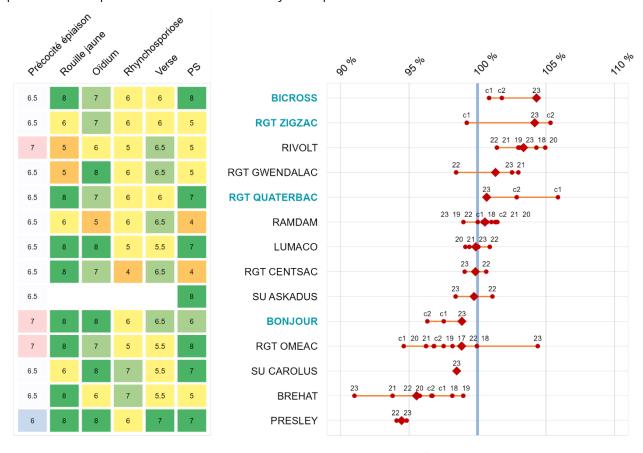
7,5 - Très précoce



Rendements pluriannuels toute France

Le comportement des variétés est très marqué par l'année climatique : il est préférable de l'apprécier sur plusieurs années. Afin de comparer les résultats de variétés expérimentées sur différentes campagnes, les rendements sont corrigés des effets annuels à l'aide des variétés communes entre année. Ils sont exprimés en % de la moyenne des variétés représentées. Les chiffres et le point central indiquent respectivement le millésime et la moyenne ajustée pluriannuelle (ex : 23 = 2023).

Afin d'illustrer la régularité des nouvelles inscriptions au cours des années antérieures, « c1 » et « c2 » rappellent respectivement les résultats CTPS en 2021 et 2022. Ces valeurs ne sont pas prises en compte dans le calcul de la moyenne pluriannuelle.



Sources des données: ARVALIS et partenaires (post-inscription), CTPS/ GEVES (inscription).

Nouveautés 2023

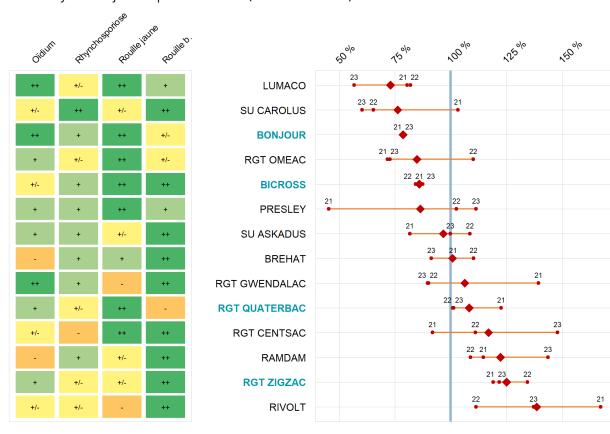
(h): variété hybride





Nuisibilité pluriannuelle toute France

Les pertes de rendement en l'absence de traitement fongicide (écart T-NT) sont un bon indicateur du niveau de résistance globale des variétés aux maladies foliaires. Plus la nuisibilité est faible, plus la variété est résistante. Elles peuvent évoluer suivant les années en raison du contexte parasitaire et des contournements de résistance. En triticale, l'oïdium et la rouille jaune sont les plus fréquentes et en règle générale les plus nuisibles. Notons que la rhynchosporiose semble de plus en plus fréquente avec une nuisibilité en hausse. Afin de comparer les résultats de variétés expérimentées sur différentes campagnes, les pertes de rendement sont corrigées des effets annuels à l'aide des variétés communes entre année. Elles sont exprimées en % de la moyenne des variétés représentées. Les chiffres et le point central indiquent respectivement le millésime et la moyenne ajustée pluriannuelle (ex : 23 = 2023).



Sources des données: ARVALIS et partenaires (post-inscription), CTPS/ GEVES (inscription).

Nouveautés 2023

Très Favorable Favorable Moyen Défavorable Très défavorable

Caractéristiques physiologiques

Rythme de développement des variétés : précocités à montaison et épiaison

Synthèse pluriannuelle : classement des variétés de triticale selon leur précocité au stade épi à 1cm (axe horizontal) et à la maturité physiologique (axe vertical).

					PRE	COCITE A I	MONTAIS	o N →
		Très Tardive 0	Tardive 1	Assez Tardive 2	1/2 Précoce 3	Précoce 4	Très Précoce 5	Ultra Précoce 6
					Les variétés pré	écoces à montaison	doivent être se	mées tard
une	Tardive 5.5							
EPIAISON triticale dure en moye lle du blé)	Assez Tardive 6		Bilboquet Elicsir Kaulos RGT Rutenac	Agostino Presley		(Charme)		
← PRECOCITE A EPIAISON (la durée du remplissage du grain de triticale dure en moyenne 100° de plus que celle du blé)	½ Précoce 6.5		(RGT Zigzac) Ruche	Lumaco (SU Askadus) (SU Carolus)	Brehat Ramdam RGT Gwendalac Vivier Vuka	(Bicross) Kitesurf RGT Centsac (RGT Quaterbac)		
◆ PREC	Précoce 7				(Bonjour)	RGT Omeac Rivolt	(Asellus) (Hyt Prime) RGT Epiac	(Dublet)
(la durée	Très précoce 7.5						Jokari	
	Ultra précoce 8						Bikini	

Source des données d'essais : précocité montaison (ARVALIS et partenaires), précocité épiaison (ARVALIS et partenaires, CTPS/GEVES)

Comportement des variétés

Ce tableau regroupe l'ensemble des observations pluriannuelles dans les essais d'inscription (CTPS/GEVES) et de post inscription (ARVALIS et partenaires). Il intègre les observations réalisées dans les essais de post inscription 2023, en particulier sur l'évolution des maladies (oïdium, rouille jaune...). Ce tableau ne concerne que les variétés testées en 2023.

				Pro	ductivité	Qua	ılité				Re	ésistance	aux maladi	es	
Variété	Inscritpion	Précocité épiaison	Précocité épiaison écart à la moyenne des variétés présentes en jours	Nb d'année	Rendement (%variétés présentes)	Protéines ⁽¹⁾ écart à une isocourbe d'azote exporté en %	PS écart à la moyenne des variétés présentes en kg/hl	Hauteur écart à la moyenne des variétés présentes en cm	Verse	T-NT ⁽²⁾ 2021 - 2023 en q/ha	Oïdium	Rouille jaune	Rouille brune	Rhyncho- sporiose	Fusariose DON
Nouveautés	Nouveautés 2023														
BICROSS	2023	Précoce	-1.3	1	104	0.6	2.1	6	+/-	8.2	+/-	++	++	+	
BONJOUR	2023	Précoce	-1.7	1	99	0.5	-1.0	-3	+	7.5	++	++	+/-	+	
RGT QUATERBAC	2023	1/2 précoce	0.2	1	101	0.2	0.1	6	+/-	10.3	+	++	-	+/-	
RGT ZIGZAC	2023	1/2 précoce	1.0	1	104	0.0	-1.1	-6	+/-	11.9	+	+/-	++	+/-	
SU ASKADUS	CZ-21	1/2 précoce	1.8	2	100	0.0	2.3	-2	+	9.2	+	+/-	++	+	
Variétés pré	sente	es 2 ans													
PRESLEY	2022	1/2 préc. à 1/2 tard.	3.7	2	94	0.0	2.3	-13	++	8.2	+	++	+	+	+/-
RGT CENTSAC	2022	1/2 précoce	-0.8	2	100	-0.2	-2.7	3	+	11.1	+/-	++	++	-	+/-
SU CAROLUS	2022	1/2 précoce	2.6	1	98	-0.1	2.1	6	+/-	7.2	+/-	+/-	++	++	(+/-)
Références															
BIKINI	2016	Très précoce	-8.4	6	98	0.1	0.7	-10	+			++	+/-	++	(+/-)
BREHAT	2018	1/2 précoce	-0.3	6	96	-0.6	-1.5	4	-	9.6	-	+	++	+	-
LUMACO	2020	1/2 précoce	0.7	4	100	0.1	0.8	5	-	6.9	++	++	+	+/-	+
RAMDAM	2018	1/2 précoce	-0.2	6	101	-0.5	-3.1	2	+	11.6	-	+/-	++	+	+/-
RGT GWENDALAC	2021	1/2 précoce	0.0	3	101	-0.2	-1.0	-5	+	10.1	++	-	++	+	-
RGT OMEAC	2017	Précoce	-2.7	7	99	0.1	2.9	2	_	8.1	+	++	+/-	+/-	+/-
RGT RUTENAC	2020	1/2 préc. à 1/2 tard.	3.3	3	98	0.0	0.6	11	+/-		++	+	++	++	+/-
RIVOLT	2018	Précoce	-1.0	6	103	-0.1	-2.2	-4	+	13.2	+/-	-	++	+/-	+

^{(1) :} écart à l'isocourbe de quantité moyenne d'azote exporté dans les grains. Données pluriannuelles France entière.

Source des données d'essais : Post-inscription (ARVALIS et partenaires) et Inscription (CTPS / GEVES)



^{(2) :} perte de rendement en l'absence de traitement fongicide, moyenne 2021 à 2023 toute France

^{++:} Très Favorable / +: Favorable / +/- Moyen / -: Défavorable / --: Très défavorable

Date et densité de semis

DATE DE SEMIS : Semer en bonnes conditions, mais pas trop tôt!

Les bases du raisonnement de la date de semis du triticale reposent sur les mêmes observations que pour les blés et les orges. Si les dates d'épiaison du triticale sont généralement plus précoces que le blé, la durée de remplissage du grain de triticale dure en moyenne 100 degrés jours de plus que le blé. Comme pour les autres espèces, il existe de fortes différences de précocité entre variétés qui peuvent conduire à des préconisations différenciées de date de semis (cf tableau ci-dessous)

Il est inutile de semer trop tôt le triticale afin de limiter les problèmes parasitaires. Si le triticale est moins touché que les blés ou les orges par le piétin échaudage, ou les attaques de pucerons porteurs de virus de la jaunisse nanisante, il est très concerné par les attaques de mouches (géomyza tripunctata). Celles-ci sont plus fréquentes en semis précoces.

Périodes de semis optimales dans l'ouest

	Poitou Charentes Vendée	Pays de la Loire	Bretagne Normandie
Variétés tardives et demi tardives (note de précocité épiaison = 5.5 et 6) Exemples : Bilboquet, Elicsir, RGT Rutenac	10 - 15 octobre	15 - 20 octobre	20 octobre - 5 novembre
Variétés demi précoces (note de précocité épiaison = 6.5) Exemples : Bréhat, Lumaco, Ramdam	15 - 25 octobre	20 - 30 octobre	20 octobre - 10 novembre
Variétés précoces (note de précocité épiaison = 7) Exemples : Bikini, RGT Oméac, Rivolt	25 octobre - 5 novembre	25 octobre - 5 novembre	To Hovemble

DENSITE DE SEMIS : Semez clair !

Le triticale possède une forte fertilité épi (nombre de grains/épi), ce qui lui permet de compenser facilement de faible nombre d'épis. Il est donc inutile, voire préjudiciable pour la culture de réaliser des semis denses.

Ce point est une des conditions de la réussite de la culture.

Limiter les densités de semis permet de :

- Optimiser le potentiel : en limons sains, le triticale est pénalisé par les densités supérieures à 260 plantes/m², quelle que soit la date de semis.
- Limiter le risque de verse sur cette espèce assez sensible.
- Limiter le développement de l'oïdium.

En moyenne, les densités conseillées sont inférieures de 15 % à celles du blé.

Doses de semis (grains/m2) préconisées dans l'ouest

	Limons sains	Limons hydromorphes	Argilo calcaires
Semis 10 au 20 octobre	160 - 200	200 - 240	190 - 220
Semis 20 au 30 octobre	200 - 240	240 - 280	200 - 240
Semis 1er au 15 novembre	240 - 260	260 - 300	240 - 260

Majorer les densités de 10 % par dizaines de jours de retard après le 15 novembre.

Ces conseils seront modulés en fonction des conditions de semis (humidité, préparation de sol). Attention, comme pour les autres espèces, il est indispensable de tenir compte du PMG qui peut être très variable selon les variétés.

Densités de semis : préconisations en kg/ha (en fonction de la densité de semis recherchée et du PMG)

Densité de (grains/r		160	200	240	280
	42	67	84	101	118
	44	70	88	106	123
	46	74	92	110	129
8) (5	48	77	96	115	134
PMG (g)	50	80	100	120	140
"	52	83	104	125	146
	54		108	130	151
	56	90	112	134	157



Traitements de semences sur triticale

Tableau 1: LUTTE CONTRE LES MALADIES: traitements de semences fongicides ou fongi-insecticide

Spécialités	Dose I/q	Substances actives	CARIE	FUSA F. graminearum	ARIOSES Microdochium spp.	PIETIN ECHAUDAGE
CELEST NET, PREPPER, SPIRATO, SPIRATO 25 FS	0,2	Fludioxonil 25 g/l		. r g. aear a		A
CELEST GOLD NET DIFEND EXTRA	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l	(*)			A
CELEST POWER	0,2	Fludioxonil 25 g/l Sedaxane 25 g/l	(*)			A
CERALL (1)	1	Pseudomonas chlororaphis MA342				
COPSEED (1)	0,1	Sulfate de cuivre tribasique 190 g/l		A	A	A
LATITUDE XL (2)	0,2	Silthiofam 125 g/l	_	A	A	
NEGEV	0,1	Fludioxonil 50 g/l Tébuconazole 10 g/l	(*)			A
PREMIS 25 FS	0,2	Triticonazole 25 g/l	(*)		A	A
RANCONA 15 ME, OXANA	0,1	Ipconazole 15 g/l	(*)			A
REDIGO, MISOL	0,1	Prothioconazole 100 g/l	(*)			A
REDIGO PRO	0,05	Prothioconazole 150 g/l Tébuconazole 20 g/l	(*)			A
RUBIN PLUS	0,15	Fludioxonil 33,3 g/l Tritinoconazole 33,3 g/l Fluxapyroxad 33,3 g/l	(*)			A
VIBRANCE GOLD	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l Sedaxane 50 g/l	(*)			A
Vinaigre (1) (3)	1,0	acide acétique (≤10 %)				
AUSTRAL PLUS NET	0,5	Fludioxonil 10 g/l Téfluthrine 40 g/l				A

LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS: traitements de semences insecticides ou fongi-insecticide

Spécialité	Dose I/q	Substances actives	Pucerons	Cicadelles	Zabre	Taupins	Mouche grise
ATTACK	0,1	Téfluthrine 200 g/l	A	_			
AUSTRAL PLUS NET	0,5	Fludioxonil 10 g/l Téfluthrine 40 g/l	A	A			
LANGIS	0,2	Cyperméthrine 300 g/l					

<u>Légende</u> :	Non autoris	sé	▲ : Non p	oréconis	sé ni cautio	nné par	la firme, ap	plication sous la res	ponsabili	té de l'utilisateur.
Efficacité	Bonne		Movenne		Faible		Absence	~ : à confirmer		Mangue d'informations

D'après dépliant ARVALIS - Institut du végétal - Mai 2023

^(*) CARIE : présence d'une substance active à action systémique, permettant un meilleur contrôle en situation de sol contaminé.

⁽¹⁾ Autorisé en agriculture biologique. Efficacité vis-à-vis de la carie évaluée uniquement sur semences contaminées.

⁽²⁾ Spécialité anti-piétin échaudage à associer à un traitement fongicide pour le contrôle des autres maladies.

⁽³⁾ Substance de base, vinaigre de qualité alimentaire, dilution 1 l vinaigre + 1 l eau.

Lutte en végétation contre les ravageurs d'automne sur triticale

Tableau 1 : Spécialités insecticides en végétation

Principales spécialités	Substances actives	Dose /ha	Pucerons vecteurs JNO	Cicadelle vectrice Pied chétif	Zabre
CYTHRINE MAX, PROFI CYPERMAX, CYPLAN MAX	cyperméthrine 500 g/l	0,05			
APHICAR 100 EW, CYPERFOR 100 EW, SHERPA 100 EW	cyperméthrine 100 g/l	0,2 l			
CYTHRINE L	cyperméthrine 100 g/l	0,25			
DECIS EXPERT, SPLIT EXPERT, PEARL EXPERT	deltaméthrine 100 g/l	0,075 l			
DECIS PROTECH, DELTASTAR, VIVATRINE EW	deltaméthrine 15 g/l	0,5 l			
MANDARIN GOLD, JUDOKA GOLD, TATAMI GOLD, TOLEDE GOLD, COUNTRY GOLD	esfenvalérate 50 g/l	0,125			
SUMI-ALPHA (a), GORKI	esfenvalérate 25 g/l	0,25			
TEPPEKI, AFINTO	flonicamide 500 g/kg	0,14 kg	A		
KARATE ZEON, KARATE XFLOW, KUSTI, NINJA PRO, SENTINEL PRO, KARAIBE PRO, KARIS 10 CS, SPARK, LAMBDASTAR, ENVERGURE, ESTAMINA, PROFI LAMBDA 100 CS, TARAK, KONTESS	lambda-cyhalothrine 100 g/l	0,075			
KARAKAS, ALICANTE, CORDOBA, LAMBDATINE, ASTARIME	lambda-cyhalothrine 100 g/l	0,075 l			
KARATE K, OKAPI Liquide, OPEN	lambda-cyhalothrine 5 g/l + pyrimicarbe 100 g/l	11			
MAVRIK FLO, TALITA, MAVRIK SMART, TALITA SMART, KLARTAN SMART	tau-fluvalinate 240 g/l	0,2			

(a) Arrêt de commercialisation par la firme. Utilisation jusqu'à épuisement des stocks.

▲ : Non préconisé ni cautionné par la firme, application sous la responsabilité de l'utilisateur.

<u>Légende</u> : Non autorisé Bonne efficacité Efficacité moyenne Efficacité faible

D'après dépliant ARVALIS - Institut du végétal - Mai 2023

Recommandations



Retrouver la vidéo résumant les recommandations agronomiques pour gérer les pucerons à l'automne.

Pucerons et cicadelles transmettent des virus en piquant les jeunes plantes à l'automne et présentent de ce fait une nuisibilité élevée. Les semis précoces sont généralement plus exposés aux infestations : il est fortement conseillé de **ne pas anticiper les semis par rapport aux dates recommandées**.

Attention : en cas d'automne particulièrement doux, des semis même tardifs peuvent subir des infestations.

Les insecticides disponibles ont une action de contact, avec une persistance d'action assez limitée. Un traitement trop précoce est donc une assurance illusoire : ne pas traiter par rapport à un stade mais seulement en présence des ravageurs et en suivant les recommandations, ne pas intervenir avant.

Pucerons vecteurs de la JNO : Les observations des pucerons sont à réaliser directement sur les plantes dans les parcelles, de façon minutieuse par beau temps, et à répéter de la levée des céréales jusqu'aux grands froids. Le traitement insecticide est recommandé quand 10 % des plantes sont habitées par au moins un puceron, ou bien si la présence de pucerons est encore observée **au bout de 10 jours**. recommandations ont été établies sur la base de suivis réalisés avant tallage. Selon les conditions climatiques la période à risque peut se prolonger au cours du tallage. Les plantes restent sensibles à la JNO jusqu'au début montaison environ. La surveillance est donc à poursuivre tant que les conditions climatiques restent favorables aux pucerons pour renouveler la lutte insecticide au besoin, en veillant aux contraintes spécifiques des spécialités (nombre maximal d'applications autorisées, délai nécessaire entre 2 applications, etc.).



Surveiller la présence de pucerons sur plantes dès la levée et poursuivre les observations jusqu'aux grands froids

Par beau temps, les pucerons sont bien visibles sur les feuilles. Privilégier les observations sur les zones à risque, et rechercher la présence de pucerons sur des séries de 10 plantes. Avec le développement de la culture, et souvent des conditions climatiques moins favorables, les observations nécessitent un soin accru (au pied des plantes).





Reconnaître les principales espèces vectrices de JNO

- 1 *Rhopalosiphum padi* (principal vecteur) : vert olive, forme globuleuse, zones rouille à la base des cornicules.
- 2 Sitobion avenae : couleur variable mais toujours de longues antennes et cornicules brunes.
- 3 Rhopalosiphum maidis : bleu/vert clair avec des zones violet foncé à la base des cornicules.











Cicadelle Psammotettix alienus vectrice de la maladie des pieds chétifs: la présence de cette cicadelle très mobile peut être appréciée par piégeage sur plaque engluée jaune. L'espèce se caractérise par plusieurs critères observables (cf. photographie). L'intervention est recommandée quand l'effectif de captures hebdomadaires atteint 30 individus, ou bien, dans le cas d'un suivi bihebdomadaire, lorsqu'il est observé une différence d'une vingtaine de captures entre

2 relevés. Une observation directe des cicadelles sur la parcelle peut également être pratiquée en période ensoleillée, la plus chaude de la journée, pour déclencher le traitement. Si, une forte activité est observée (observations sur 5 endroits de la parcelle faisant sauter devant soi au moins 5 cicadelles pour chaque endroit), le traitement doit être immédiat. Cette opération de quelques minutes pourra être renouvelée autant de fois que nécessaire.

Reconnaître la cicadelle vectrice de la maladie des pieds chétifs : les différents critères observables

(Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne, 2012)

Taille : 4 mm , tibias épineux, Coloration générale beige,

présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax : 5 bandes longitudinales plus claires

et sur les élytres :

Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections

Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux bordures des nervures

sauf pour la macule apicale qui est entièrement assombrie





Zabre: Traitement aux 1ères attaques.



Lutte contre les limaces

Tableau 1 : Spécialités molluscicides

SPECIALITES COMMERCIALES	SUBSTANCES ACTIVES	Concen- tration	Stockage séparé	Application en plein en surface	Application avec la semence (1)	Efficacité (2)
TECHN'O INTENS	métaldéhyde	2,5 %	non	5 kg/ha	4 kg/ha	(2)
GUSTO 3, BALESTA, SURIKATE, OPPOSUM, TASTE	métaldéhyde	3 %	oui	11,5 kg/ha	Non préconisé	
CARAKOL BLUE, METALIXON BLUE, SKAELIM BLUE, WARIOR BLUE, LIMARION B, HELITOX B	métaldéhyde	5 %	oui	7 kg/ha	Non préconisé	
COPALIM SR, SEMALIM SR	métaldéhyde	5 %	oui	7 kg/ha	Non préconisé	
EXTRALUGEC granulés "TECHN'O"	métaldéhyde	5 %	oui	7 kg/ha	7 kg/ha	
GENESIS "TECHN'O"	métaldéhyde	5 %	oui	7 kg/ha	7 kg/ha	
METAREX DUO	métaldéhyde + phosphate ferrique	1 % + 1,62 %	non	5 kg/ha	5 kg/ha	
IRONMAX PRO, FAUCON PRO, XENONMAX PRO	phosphate ferrique	2,42 %	non	7 kg/ha	7 kg/ha	
IRONMAX MG, MUSICA	phosphate ferrique	2,42 %	non	Non préconisé	7 kg/ha	
FERREX, LIMAFER, TURBOPADS, TURBODISQUE	phosphate ferrique	2,5 %	non	6 kg/ha	6 kg/ha	(*)
FENNEC High Tech	phosphate ferrique	2,9 %	non	7 kg/ha	7 kg/ha	
IRONCLAD	phosphate ferrique	2,96 %	non	7 kg/ha	7 kg/ha	
SLUXX HP, BABOXX	phosphate ferrique	2,97 %	non	7 kg/ha	7 kg/ha	
SEEDMIXX	phosphate ferrique	2,97 %	non	Non préconisé	7kg/ha	
ULTIMUS	phosphate ferrique	3 %	non	7 kg/ha	7 kg/ha	
NOVA SLUXX, PIXXELA	phosphate ferrique	4,16 %	non	5 kg/ha	5 kg/ha	

⁽¹⁾ Par épandage dans la raie de semis avec un matériel spécifique monté sur le semoir.

() ivialgle une	e protection at	ı vegetai eq	uivalente aux autres solution	s, i applica	tion de la specialité rennen à ent	i airie urie ra	ible illortalite des lillaces
dans nos cond	litions expérin	nentales nos	conditions expérimentales.				
<u>Légende</u> :	Efficacité		Moyenne ou irrégulière		Non préconisé par la firme		Manque d'informations
D'anrès dénl	iant ARVALIS	S - Institut	du végétal - Mai 2023				

⁽²⁾ L'efficacité est évaluée dans des essais réalisés en conditions contrôlées et semi-contrôlées qui mesurent la mortalité des limaces et le niveau de consommation du végétal. Ces essais ne prennent pas en compte les critères de localisation de l'application et de qualité des granulés.

Recommandations

La nuisibilité des limaces est difficile à prévoir et à quantifier car elle dépend notamment de facteurs agronomiques tels que l'appétence de la culture, la durée de son stade sensible ou encore sa capacité de compensation (Tableau 2).

Il est donc conseillé d'évaluer au préalable le risque lié à la parcelle, par exemple grâce à la grille de risques établie par l'ACTA et De Sangosse en 1999 (Fiche Ciblage ACTA).

Dans un second temps, il est nécessaire de surveiller régulièrement la présence et l'activité des limaces dans la parcelle. Pour cela, il est recommandé de mettre en place un suivi par piégeage au moins 3 semaines avant le semis et de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible. Une seule observation ponctuelle n'est pas suffisante pour évaluer correctement le risque.

La méthode optimale consiste à disposer 4 pièges tapis (type INRAE de 0,5 m de côté) préalablement humidifiés, en bordure et à l'intérieur de la parcelle, avec un espacement minimum de 5 mètres. Pour éviter de créer des refuges, il est conseillé de changer régulièrement l'emplacement des pièges ou de retirer les limaces piégées après chaque comptage.

Attention, le nombre de limaces présentes sous les pièges peut être très variable selon

les conditions d'observation (heure de la journée, positionnement dans la parcelle, etc.).

Enfin, l'activité des limaces étant étroitement liée aux conditions climatiques, il peut être judicieux de consulter les indices de risque associés au modèle climatique limaces de l'ACTA publiés régulièrement dans les BSV.

Lorsque les conditions sont réunies (culture au stade sensible, niveau de population des limaces préoccupant et conditions climatiques favorables à leur activité), un traitement molluscicide peut s'avérer nécessaire. Le schéma décisionnel présenté ci-dessous permet d'accompagner et de raisonner cette stratégie de lutte.

Dans tous les cas, il faut soigner l'application afin d'apporter la bonne dose, et ce, de façon homogène.

A noter que l'épandage en plein des produits donne généralement de meilleurs résultats.

Ces interventions chimiques ponctuelles ne suffisent pas à réguler les populations de limaces sur le long terme. Pour cela, il est indispensable d'engager sur plusieurs années des moyens de lutte agronomiques tels que la rotation, le choix des espèces en intercultures ou encore le labour et le déchaumage. Ces mesures permettent de perturber le milieu de vie et le développement des limaces et donc, à terme, de réduire le risque pour la parcelle.

Tableau 2 : Différences de sensibilité de certaines cultures vis-à-vis des limaces

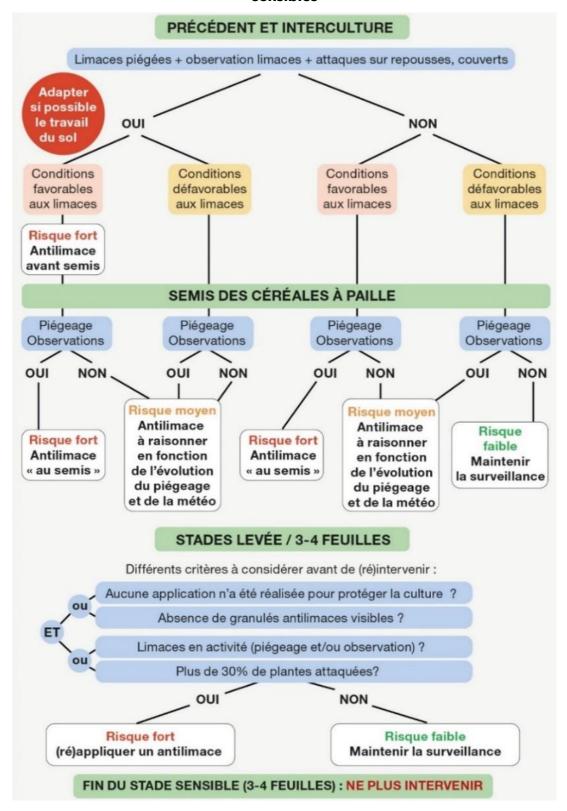
Cultura	Appé	tence	Capacité de	Période de
Culture	Graine Plantule		compensation	sensibilité
Blé, avoine, épeautre		+	Forte	De la segueination
Orge, triticale	++	++	sauf en cas de graines	De la germination au stade 3-4 feuilles
Seigle		+++	dévorées	au staue 5-4 reunies

Attention au semis direct laissant les graines en surface accessibles aux limaces ; il est impératif de rouler le sol et d'augmenter un peu la densité de semis en cas de risque potentiel.



LUTTE CONTRE LES LIMACES

Réduire les risques grâce aux leviers agronomiques et bien observer les parcelles sensibles





Stratégies de désherbage

AVERTISSEMENT

Les herbicides seuls ne peuvent répondre à une gestion durable des adventices!

Des leviers agronomiques mis en œuvre avant même l'implantation du triticale permettront d'optimiser l'efficacité des herbicides utilisés. Un seul objectif : diminuer le nombre d'adventices qui lèveront dans la culture.

N'attendez pas d'avoir des infestions élevées avant de réagir! Il sera plus difficile dans ce cas de revenir à des situations maîtrisées.

DESHERBAGE MECANIQUE: SAISIR DES OPPORTUNITES

Privilégiez dans tous les cas les leviers agronomiques en amont du semis = Actions dites préventives.

Concernant le désherbage mécanique, tout comme les herbicides, il s'agit d'une action dite curative dont l'efficacité dépendra du nombre, de la nature, du stade des adventices au moment du passage et de l'outil utilisé. Globalement, le désherbage mécanique donne de meilleurs résultats si les adventices sont des dicotylédones, très jeunes, peu nombreuses et si un dessèchement rapide des plantules est possible après le passage (absence de pluies).

Les essais conduits ces dernières années nous permettent d'affirmer que la mise en œuvre d'interventions mécaniques céréales d'hiver est complexe (nombre de jours disponibles limités dans nos régions + concurrence avec les passages herbicides + anticipation : densité de semis plus élevée ou écartement réguliers si binage). En cas de bonne efficacité d'une intervention chimique d'automne, les bénéfices du désherbage mécanique s'avèrent généralement limités. Il conviendra de saisir les opportunités qui se présentent en particulier guand herbicides sont mis en difficultés par des conditions sèches ou face à des adventices résistantes.

PROGRAMMES HERBICIDES: LES CLES D'ENTREE

Le triticale est principalement présent dans les exploitations de polyculture élevage où l'alternance des cultures et la prairie permettent un bon contrôle des graminées adventices.

Le niveau de salissement et l'éventuelle résistance à certains herbicides constituent les clés d'entrée dans le raisonnement des programmes. Ils déterminent le type d'intervention (produits, doses) à prévoir ou non à l'automne.

Dans les situations où la présence de vulpin et ray-grass, présentant des résistances aux herbicides des groupes HRAC 1 et/ou 2 est avérée, les solutions chimiques de sortie d'hiver seront toutes inefficaces. Les

stratégies de désherbage devront s'appuyer en priorité sur la mise en œuvre des leviers agronomiques connus et efficaces. Même si le triticale a un fort effet couvrant, dans les situations les plus complexes, des stratégies avec des applications chimiques d'automne renforcées devront être envisagées en apportant un soin particulier à la qualité de semis et un positionnement des applications de prélevée juste après le semis.

Les prix (HT) et IFT (Indice de Fréquence de Traitement) sont donnés à titre indicatif. Les coûts intègrent le prix de l'adjuvant et du sulfate d'ammonium quand ceux-ci sont préconisés.



SELECTIVITE DES HERBICIDES SUR TRITICALE

Réduire les risques de phytotoxicité

Substances actives à sélectivité de position

(pendiméthaline, flufénacet, prosulfocarbe): les causes de phytotoxicités observées sont dues essentiellement à des semis en mauvaises conditions avec des grains en surface, ainsi qu'à des situations où de fortes pluies ont eu lieu après l'application du produit ou encore sur des sols légers, sableux ou battants qui favorisent la mise en contact rapide entre l'herbicide et les graines. On peut prévenir ces phénomènes en soignant le lit de semences (semis fin, régulier et bien enterré), en évitant de traiter avant de fortes pluies et en ajustant les doses appliquées sur des sols très filtrants.

Substances actives d'automne à sélectivité détoxification (chlortoluron, par prosulfocarbe, flufénacet) : les causes de phytotoxicités observées sont principalement dues aux conditions climatiques. En effet, les cultures en mauvais état végétatif (mauvaise implantation, températures basses...) détoxifieront mal la substance active et seront moins tolérantes. On veillera donc aux conditions climatiques après traitement (pluies, fortes amplitudes thermiques, et températures négatives inférieures à -3°C seront à éviter), ainsi qu'à la qualité du lit de semences (profondeur de semis notamment et la nature du sol).

Substances actives de printemps à sélectivité par détoxification (sulfonylurées, FOPs, DEN): phytotoxicité avec des causes de antigraminées foliaires sont souvent liées aux conditions climatiques encadrant le traitement (conditions poussantes favorisant une absorption excessive suivies d'une chute brutale températures, amplitudes de thermiques > 15°C bloquant la détoxication des produits...)

Limiter l'utilisation des mélanges aux situations graminées difficiles

Les mélanges ou programmes sont plus risqués d'un point de vue sélectivité. La sensibilité du triticale est proche de celle du blé, tout en étant légèrement plus sensible.

De ce fait, nous ne préconisons pas de mélanges triples. Les mélanges de type Défi+Fosburi ou des programmes double automne seront limités aux situations avec des peuplements graminées problématiques. Des marquages seront possibles. En l'absence d'implantation de qualité, ne pas intervenir avec ce type de programmes.

PROSULFOCARBE: NOUVELLES REGLES A APPLIQUER

L'ANSES a rendu ses décisions lors d'une conférence de presse ce mardi 3 octobre 2023 après son évaluation des risques liés à l'utilisation du prosulfocarbe. De nouvelles conditions d'emploi ont été précisées, avec effet au 1er novembre 2023.

De nouvelle dose homologuée: 3 l/ha

De nouvelles doses ont été établies avec une réduction de 40 % par rapport à l'ancienne dose homologuée. Ainsi, les anciennes doses homologuées à 5 l/ha passent à 3 l/ha. C'est le cas en blé tendre d'hiver, blé dur, orge d'hiver, seigle, triticale, épeautre et la pomme de terre.

Par ailleurs, le stade d'application limite a été revu à la baisse pour l'ensemble des usages sur céréales à paille. Il n'est plus possible de traiter au-delà de BBCH 13 (3 feuilles) sur ces cultures.

Une distance vis-à-vis des riverains de 20 m, réductible à 10 m sous condition

Jusqu'à maintenant, les agriculteurs devaient utiliser des buses homologuées antidérive avec les produits à base de prosulfocarbe. Dès à présent, ils doivent en plus respecter une Distance de Sécurité vis-à-vis des riverains et des personnes présentes

de 20 mètres. Cette distance est réductible à 10 m à condition d'utiliser des buses homologuées antidérive à 90 %. Deux choix s'offrent donc aux agriculteurs : utiliser des buses homologuées à 66



% ou 75 % et respecter la DSRPP de 20 m, ou utiliser les buses à 90 % et réduire la DSRPP à 10 m.

En considérant les essais réalisés en 2021, il est conseillé d'utiliser uniquement des buses homologuées à 90 %, que l'on ait ou non une distance de sécurité à respecter, afin de limiter au maximum les risques et maximiser les chances de préservation de la substance active dans le futur.

En plus des buses, des distances de sécurité sont toujours à respecter avec les plantes non-cibles à proximité des parcelles à désherber.

Attention aux cultures non-cibles à proximité

Etant donné la nécessité de renforcer les mesures visant à éviter la dissémination du prosulfocarbe, l'ANSES avait déjà modifié à l'automne 2018 les conditions d'emploi des produits en contenant. Elles sont toujours en vigueur et doivent être impérativement respectées.

En plus de l'utilisation obligatoire de dispositifs antidérives homologués et de la DSRPP à 20 m réductible sous conditions, des règles sont à respecter pour les parcelles de céréales jouxtant certaines cultures non-cibles. Les cultures concernées sont les suivantes :

- cultures fruitières : pommes, poires ;
- cultures légumières : mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses;
- cultures médicinales : artichaut, bardane, cardon, chicorée, piloselle, radis noir, bourgeon de cassis, échinacées, pissenlit, cataire, vigne rouge (feuilles);
- autres cultures : sarrasin, quinoa, chia, millet, moha, sorgho.

Ainsi, les mesures de gestion imposent « pour les applications d'automne et afin de limiter les contaminations des cultures non-cibles :

- dans le cas de cultures non-cibles situées à moins de 500 m de la parcelle à désherber
 ne pas appliquer le produit avant la récolte de ces cultures;
- dans le cas de cultures non-cibles situées à plus de 500 m et à moins de 1 km de la parcelle à désherber : ne pas appliquer le produit avant la récolte de ces cultures ou, en cas d'impossibilité, appliquer le produit uniquement le matin avant 9 heures ou le soir après 18 heures, en conditions de température faible et d'hygrométrie élevée ».

La mise en œuvre de ces précautions d'emploi par tous les utilisateurs conditionne le maintien de cette solution de désherbage dans les années à venir.

Autres contraintes réglementaires

Se référer à l'étiquette des produits.

Les indications portées dans ce document reflètent l'état de la science et de la technique à la suite de nombreuses expérimentations. Les informations réglementaires peuvent évoluer et sont présentées dans l'état des connaissances à la date d'édition de ce document. Ces informations données sous ces réserves ne sauraient engager la responsabilité des auteurs de ce document. Les solutions listées ne sont pas exhaustives. D'autres produits que ceux cités peuvent être d'efficacité comparable.



PROGRAMMES PATURIN ANNUEL, VULPIN, RAY-GRASS ET DICOTYLEDONES

Solutions interdites sur tous les sols artificiellement drainés

Solutions possibles sur sol drainé

En cas de faible infestation, il est envisageable de diminuer les doses proposées ci-dessous, voire en l'absence de résistance, de ne faire qu'une intervention de sortie d'hiver.

			Intervention d'auto	mne			Rattrapage si besoin au printemps OU intervention unique en cas de faible infestation ET d'absenc de résistance
Situation type / flore dominante	prélevée	levée	1- 2F.	3 F. à début tallage	coût €/ha	IFT	mi à fin tallage épi 1 1-2 coût cm nœuds €/ha
	Trooper 1	.5 - 2l (K	(3, K1)		30-40	0.6 à 0.8	
		,	Fosburi 0.4 (15, 12)		32	0.7	Archipel Duo 0.8 (2) 56 0.8
	Pontos 0.8 (15, 12)				38	0.8	Levto 0.4 (2) +H+Actimum Atlantis Pro** 1.2 (2) +H 68.5 0.8
pâturin annuel + dicotes	Batlle Delta 0.4 (15, 12)				32	0.7	Pacifica Xpert** 0.4 (2) +H+Actimum
	Codix 2 à 2.5l (3, 12)				35-45	0.8 à 1	<u>'</u>
	Trinity 2 (5, 3, 12)			Investigate 0.0 c	36	1	
				Joystick 0.2 + mouillant (2)	42	1	OU JOYSTICK 0.2 + mouillant (2)
	Défi 3 (15) + DFF solo 0.2 (12)				42	1.8	
			Fosburi 0.6 (15, 12)		47	1	
	Chlorto* 1500 g (5) + Compil 0.2 (12)				49	1.6	Axial Pratic 1.2 (1) +H 47.5 1
	Défi 3 (15) + Cent 7 0.5 (29)				52	1.5	Ou Abak** 0.25 (2) + H+Actimum 52 1
Ray grass	Battle Delta 0.6 (15, 12)				53	1	Ou Archipel Duo** 1 (2) +H 71.5 1
pâturins + dicot.	Trooper 2.5 (15, 3) + DFF solo 0.2 (12)				57	1.8	Cossack Star** 0.2 (2) +H+Actimum Pacifica Xpert** 0.5 (2) +H+Actimum ou Pour les solutions sans DFF à l'automne
	Trinity 2 (5, 3, 12) + Défi 2 (15)				58	1.7	Othello** 1.5 (2) 68.5 1 Kalenkoa 1 (2) 75.5 1
	Codix 1.5 (3, 12) + Défi 3 (15)				59	1.6	
			Trooper 2 (15, 3) + Défi 2 (15)		60	1.5	
	DEFI 3I (15) + DFF 0.2I (12)				42	1.8	39 1
	TROOPE	R 2.5I (15, 3)		48	1	absence de paturin . Haxos Franc 1.2 (1) +F
paturins annuels +	CODIX 2I (3,12) + DEFI 2I (15)				56	1.5	OU LEVTO WG 0.35-0.4 kg (2) + H + Actimum ATLANTIS PRO 0.9 à 1.2 l (2) + H-Actimum 49-54 0.7 45-60 0.8
vulpins + dicotes	TRINITY 2I (5,3,12) + DEFI 2I (15)			ı	58	1.7	PACIFICA Xpert 0.3 à 0.5 kg (2) +H+Actimum ou 49-75
	PONTOS ou QUIRINUS 0.8 - 1 I(15, 12)	ou	PONTOS ou QUIRINUS 0.8-1 (15,12)		36-47	0.8-1	si pas de DFF à l'automne : OTHELLO 1.21 (2,12) +H **
	BATTLE DELTA 0.6 (15, 12)	ou	Fosburi 0.6 (15, 12)		48	1	
	Défi 3 (15) + DFF solo 0.2 (12)				42	1.8	
Infestation mixte	Chlorto* 1500 g (5) + Compil 0.2 (12)				49	1.6	Levto 0.5 (2) + H+ Actimum 64.5 1
R.Grass et Vulpin	Trooper 2.5 (15, 3) + DFF solo 0.2 (12)				57	1.8	Atlantis Pro** 1,5 (2) + H 74 1
	Trinity 2 (5, 3, 12) + Défi 2 (15)				58	1.7	

^{*} Certaines spécialités chlortoluron solo sont possibles sur triticale ; ** Produits interdits sur sols artificiellement drainés ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 %.



PROGRAMME BROMES

			Intervention d'auto	mne			Rattrapage si besoin au printemps OU intervention unique en cas de faible infestation					
Situation type / flore dominante	prélevée	levée	1- 2F.	A partir de 2 feuilles	coût €/ha	IFT	mi à fin tallage épi 1 1-2 coût cm nœuds €/ha	IFT				
Brome stérile	Si présence significative de ray-grass ou/et de vulpin, rajouter une base prélevée (Cf propositions ci-dessus) ou en cas d'absence de résistance, un antigraminée de sortie hiver autorisé en association avec les solutions Attribut, Monitor.		as de forte infestation ome dès l'automne	Abak* 0.25 (2) + mouillant + Actimum (fractionnement possible)	52	1	Attribut 60g (2) + mouillant + Actimum Monitor** 0.0125 (2) + mouillant + Actimum puis Monitor** 0.0125 (2) + mouillant + Actimum Abak* 0.125 (2) + mouillant + Actimum puis Abak* 0.125 (2) + mouillant + Actimum 62	1 1 1				

st Produits interdits sur sols artificiellement drainés ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 %.

COMPLEMENT ANTIDICOTYLEDONES

Prendre en compte le spectre « dicotylédones » des produits préconisés pour contrôler les graminées, ajouter un complément antidicotylédones si nécessaire.

Afin de limiter l'apparition de résistances, diversifier les modes d'action. La gestion durable des dicotylédones ne doit pas reposer que sur l'utilisation du groupe HRAC 2.

Vérifier la faisabilité de vos mélanges sur http://www.melanges.arvalisinstitutduvegetal. fr

. <u></u> .			Intervention	d'automne			1		rattrapage au print	temps		
Situation type / flore dominante	prélevée	levée	1 à 2 F. de la culture	3 Feuilles	coût €/ha automne	IFT		tallage	épi 1 cm	1-2 nœuds	coût €/ha printemps	IFT
Flore diverse sauf gaillet				ce* WG 50 g (2, 12)	10	1	Ī					
			DF	F 0.2 (12)	9.5	0.7	Ī					
Véroniques, pensées				Picosolo 70-80g (12)	10.5 (12)	0.5 (0.6)						
			Allié Exp	ress 30g (2, 14)	12.5	0.6	<u> </u>					
Matricaires, crucifères, géraniums, coquelicots				Spécialités de metsulfuron- méthyl autorisées à l'automne* 15 g (2)	4	0.5						
	Nombreuses spécialités de metsulfuron-méthyl autorisées à l'automne* 15 g (2)								uses spécialités de n-méthyl* 20-30 g (2)		5 (8)	0.7 (1)
Ombellifères (anthrisque), géranium								Phy Syn Prii Croupi Zyp	+ metsulfuron-méthyl* ton** 100g (2) opsis* 35g (2) nus 0.125 (2) er OD* 0.6 (2, 4) ar* 0.75 (4, 2) tion 1.2 (2, 4)	15 g (2)	11 14 15.5 14 23 26.5	0.9 1 0.7 1 1 0.75 0.7
	Prowl 2 (3)	ου	Prowl 2 (3)		25	0.8	Î					
Coquelicot	Flight 2 (3, 12)	ου	Flight 2 (3, 12)		26	0.5	ء					
résistant aux inhibiteurs de l'ALS avec une	Celtic 2.5 (3, 12)	ου	Celtic 2.5 (3, 12)		30	1	besoin	base 2.4 M	CPA (4)		17.5	1
forte infestation	Codix 2.5 (3, 12)	ου	Codix 2.5 (3, 12)		43	1	si					
	Trooper 2.5 (15, 3)	ου	Trooper 2.5 (15, 3)		47.5	1						

^{*}Interdit sur sols artificiellement drainés ayant une teneur en argile supérieure à 45%



^{**} Restrictions Monitor : Produit interdit sur sols artificiellement drainés ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % et restrictions liées au pH du sol.

^{**}Interdit sur sols artificiellement drainés

RATTRAPAGES SPECIFIQUES

ATTENTION À RESPECTER LES DELAIS AVANT RECOLTE EN CAS D'APPLICATION TARDIVE. Des différences entre des spécialités ayant les mêmes substances actives peuvent s'observer.

	jusqu'à 2 nœuds	coût €/ha	IFT	jusqu'à dernière feuille étalée	coût €/ha	IFT
Gaillet	Nombreuses spécialités de fluroxypyr solo 100 g (4) ou Starane Gold/Kart 0.7 - 0.9 (2, 4)	8 13-17	0.5 0.4-0.5	Nombreuses spécialités de fluroxypyr solo 100 g (4)	8	0.5
Stellaire, coquelicot, gaillet, renouée	Pixxaro EC (4) 0.5 à partir du 1er février Omnera LQM (4, 2) 1	22.5 33	1			
Folle avoine	Fenova super 1 (1) + H	38	0.8	<u>D</u> élai Avant Récolte de 60 jours: Axial Pratic 0.9 -1.2 (1) + H Traxos Pratic 1.2 (1) + H	36- 46.5 37.5	0.75-1 1
Chardon	hormones (2,4 D 750g) (4) ou Chardex/Effigo 1.5 (4) à partir du 1er mars ou à partir du 1er février, Bofix* 2.5 / à partir du 1er mars Ariane New* 2.25 (4)	15 21.5 30.5 40	1 1 1	Spécialités de metsulfuron-méthyl solo* 25-30 g (2) Chardex/Effigo 1.5 (4)	6-8 21.5	0.8-1
Chardon + stellaire, coquelicot, gaillet, renouée	A partir du 1er mars, Aka 1 (4, 2)	32	0.7	Omnera LQM 1 (4, 2) Dans une moindre mesure, Zypar* 1 (4, 2) mais jusqu'à éclatement de la gaine.	33 31	1
Rumex de souche**				Spécialités de metsulfuron-méthyl solo* 25-30 g (2) Allié Star SX (2) 30-40 g Nombreuses spécialités de fluroxypyr solo* 140 g (4) Harmony M SX (2) 150g Pixxaro EC 0.5 (4) à partir du 1er février	6-8 12.5 - 17 11 21 22.5	0.8 - 1 0.7 - 0.9 0.7 1

^{*} Produits interdits sur sols artificiellement drainés ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 %

^{**} A réaliser au stade dit « cigare », au moment où la dernière feuille est enroulée autour de la hampe florale.

Composition des produits pour le désherbage du triticale

SPECIALITES Doses/ha Composition ABAK / QUASAR 0.25 kg pyroxsulame 7,5%+cloquintocet 7.5% AKA/SEKENS 1.5 l clopyralid 80 g/l+florasulam 2.5 g/l +fluroxypyr 144 g/l ALLIANCE WG 0.075 kg metsulfuron-méthyl 6%+DFF 60% ALLIE STAR SX / BIPLAY SX 0.045 kg metsulfuron-méthyl 11,1%+tribénuron-méthyl 22.2% ARCHIPEL DUO / ALOES DUO 1 mésosulfuron-méthyl 7.5 g/l +iodosulfuron -méthyl 7.5 g/l +méfenpyr-éthyl 22.5 g/l	
AKA/SEKENS 1.5 I clopyralid 80 g/l+florasulam 2.5 g/l +fluroxypyr 144 g/l ALLIANCE WG 0.075 kg metsulfuron-méthyl 6%+DFF 60% ALLIE STAR SX / BIPLAY SX 0.045 kg metsulfuron-méthyl 11,1%+tribénuron-méthyl 22.2%	
ALLIE STAR SX / BIPLAY SX 0.045 kg metsulfuron-méthyl 11,1%+tribénuron-méthyl 22.2%	
ARCHIPEL DUO / ALOES DUO 1 mésosulfuron-méthyl 7 5 a/l +iodosulfuron -méthyl 7 5 a/l +méfenpyr-éthyl 22 5 a/l	
ARIANE NEW 2.5 I 2,4-MCPA 416.1+fluroxypyr 86.5+clopyralid 23.3	
ATLANTIS PRO / ABSOLU PRO 1.5 I mésosulfuron-méthyl 10 g/l +iodosulfuron-méthyl 2 g/l +méfenpyr-éthyl 30 g/l	
ATLANTIS STAR 0.33 kg mésosulfuron-méthyl 45 g/kg +iodosulfuron -méthyl 9 g/kg +méfenpyr-éthyl 135 g/kg + thiencarbazone-méthyl 22.5 g/kg	
ATTRIBUT 0.06 kg propoxycarbazone-sodium 70%	
AXIAL PRATIC 1.2 I pinoxaden 50 g/l	
BASTION 1.8 l florasulame 2,5 g/l +fluroxypyr 100 g/l	
BATTLE DELTA 0.6 l flufénacet 400 g/l +diflufénicanil 200 g/l	
BOFIX / BOSTON 2.5 I 2,4-MCPA 200 g/l +fluroxypyr 40 g/l +clopyralid 20 g/l	
CELTIC 2.5 l pendiméthaline 320 g/l +picolinafen 16 g/l	
CENT 7 1 isoxaben 125 g/l	
CHARDEX / EFFIGO 1.5 l 2,4-MCPA 350 g/l +clopyralid 35 g/l	
CODIX 2.5 l pendimethaline 400 g/l +diflufénicanil 40 g/l	
COMPIL 0.3 l diflufénicanil 500 g/l	
COSSACK STAR 0.2 kg mésosulfuron-méthyl 45 g/kg +iodosulfuron -méthyl 45 g/kg +méfenpyr-éthyl 135 g/kg thiencarbazone-méthyl 37.5 g/kg	+
CROUPIER OD 0.6 l metsulfuron-méthyl 9 g/l + fluroxypyr 225 g/l	
DEFI 3 l prosulfocarbe 800 g/l	
FENOVA Super 1.2 l fenoxaprop-P-éthyl 69 g/l +cloquinticet 34.5 g/l	
FLIGHT 4 pendiméthaline 330 g/l +picolinafen 7,5 g/l	
FOSBURI 0.6 I flufénacet 400 g/l+diflufénicanil 200 g/l	
HARMONY M SX 0.15 kg thifensulfuron-méthyl 40%+metsulfuron-méthyl 4%	
KALENKOA 1 I mesosulfuron 9 g/l+iodosulfuron 7.5 g/l+DFF 120 g/l	
KART / STARANE GOLD 1.8 l florasulame 1 g/l +fluroxypyr 100 g/l	
LEVTO WG 0.5 kg mésosulfuron-méthyl 30 g/kg +iodosulfuron-méthyl 6 g/kg +méfenpyr-éthyl 90 g/kg	
MAMUT / TOISEAU / MOHICAN 0.375 diffurénicanil 500 g/l	
MONITOR 0.025 kg sulfosulfuron 80%	
Nombreuses spécialités 1800 g chlortoluron 700 et 500 g/l	
Nombreuses spécialités 200 g fluroxypyr 200 g/l	
OMNERA LQM 1 I fluroxypyr 135 g/l+metsulfuron 5 g/l+thifensulfuron 30 g/l	
OTHELLO 1.5 I mesosulfuron 7.5 g/l+iodosulfuron 2.5 g/l+DFF 50 g/l	
PACIFICA Xpert / BOCAGE Xpert 0.5 kg mesosulfuron 3%+iodosulfuron 1%+amidosulfuron 5%	
PHYTON 0.1 kg Metsulfuron-méthyl 40 g/kg + bensulfuron 500 g/kg	
PICOSOLO 0.133 kg picolinafen 75%	
PIXXARO EC 0.5 l halauxifen 12 g/l+fluroxypyr 280 g/l+cloquintocet 12 g/l	
PONTOS 1 I flufénacet 240 g/l +picolinafen 100 g/l	
PRIMUS 0.125 I florasulame 50 g/l	
PROWL 400 / BAROUD SC 2.5 l pendiméthaline 400 g/l	
SYNOPSIS 0.05 kg florasulame 10.5%+metsulfuron-méthyl 8.3%+tribénuron-méthyl 8.3%	
TRAXOS PRATIC 1.2 pinoxaden 25 g/l+clodinafop 25 g/l	
TRINITY 2 I pendiméthaline 300 g/l +chlortoluron 250 g/l +diflufénicanil 40 g/l	
TROOPER 2.5 I flufénacet 60 g/l+pendiméthaline 300 g/l	
ZYPAR 1 I halauxifen 61 g/l+florasulame 5 g/l+cloquintocet 6 g/l	

Doses et stades pour le désherbage du triticale

ANTIGRAMINEES RACINAIRES

(Liste non exhaustive)

Doses efficaces des principaux antigraminées racinaires

Herbicides	Mode d'Action HRAC	Doses homologuées	Coûts (€/ha à la dose homologuée	Folle avoine	Vulpin	Ray-grass	Paturin annuel	Paturin commun	Agrostide	Bromes		
POSTSEMIS-PRELEVEE												
Battle Delta	15 + 12	0.61	48	-	+	0.6	0.6	0.6	0.6			
Carmina Max	5 + 12	2.51	42.5	•	+	2.5	2.5	2.5	2.5			
Chlortoluron solo (1)	5	1800 g	39.6	•	+	1500-1800	1500-1800	1500-1800	1500-1800			
Codix	3 + 12	2.51	43	+	+		2.5	2.5	2.5			
Constel / Lauréat	5 + 12	4.51	56.8	•	+	4-4.5	4-4.5	4-4.5	4-4.5			
Défi/Roxy 800 EC	15	31	32		+	+	3	3	3			
Flight	3 + 12	41	51.4		+		2.5	4	3			
Pendiméthaline solo(3)	3	2.5 l	25				+	+	+			
Pontos	15 + 12	11	47		+	+	1	1	1			
Quirinus	15 + 12	11	46		+	+	1	1	1			
Sunfire/Enderix	15	0.48 I	36		+		0.48	0.48	0.48			
Trinity	5 + 15 + 12	21	36				2	2	*			
Trooper	15 + 3	2.5	47.5		2.5	+	1.5	1.5-2	1.5	(2)		
	-	-	Stade	1-3 feuilles	s des gran	ninées						
Battle Delta	15 + 12	0.61	48		0.6	+	0.6	0.6	0.6			
Carmina Max	5 + 12	2.51	42.5	•	2.5	+	2.5	2.5	2.5			
Chlortoluron solo(1)	5	1800 g	39.6	•	1500-1800	1500-1800	1500-1800	1500-1800	1500-1800			
Constel / Lauréat	5 + 12	4.51	56.8	•	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5			
Défi/Roxy 800 EC	15	31	32		+	+	3	3	3			
Daiko/Datamar	15 + 1	1.6 l	24	•			+	+	+			
Flight	3 + 12	41	51.4				3	+	3			
Fosburi	15 + 12	0.61	49.8		0.6	+	0.4	0.4	0.4	(2)		
Glosset 600SC	15	0.4 l	40		+		+	+	+			
Merkur	15 + 3 + 12	31	60.3		3	3	3	3	3			
Pendiméthaline solo(3)	3	2.5	25				+	+	+			
Pontos	15 + 12	11	47		1	+	1	1	1			
Quirinus	15 + 12	11	46		1	+	1	1	1			
Sunfire/Enderix	15	0.48 l	36		+		0.48	0.48	0.48			
Trinity	5 + 15 + 12	2	36			+			*			
Trooper	15 + 3	2.5 l	47.5		2.5	+	1.5	1.5-2	1.5	(2)		
Xinia	15 + 12 + 5	0.7 l	51		+	+	0.7	0.7	0.7			
		Sta	de débu	t à plein ta	allage des	graminée	S					
Chlortoluron solo(1)	5	1800 g	39.6		+	+	1500-1800	1500-1800	1500-1800			
Daiko/Datamar	15 + 1	1.6 l	24	•			+	+	+			

Efficacité satisfaisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).

Efficacité satisfaisante sur levées de folles avoines d'automne

Efficacité moyenne, satisfaisante si adventice à faible densité (sur les plantes présentes au moment du traitement) à la dose homologuée Résultats faibles à irréguliers.

Efficacité insuffisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).

Produit Spécialité autorisée sur la culture par portée de l'usage, et avec accord de la firme



^{*} Info firme

⁽¹⁾ Adapter la dose en fonction du type de sol. En sol lourd, argileux ou humifère, préférer une association, voire, pour les stades tardifs, un antigraminée foliaire ou une sulfonylurée.

⁽²⁾ Effet secondaire sur brome.

⁽³⁾ Spécialités Prow I 400/Baroud SC/Pentium FLO

ANTIGRAMINEES FOLIAIRES ET RACINAIRES

(Liste non exhaustive)

Doses efficaces des principaux antigraminées foliaires et racinaires

Herbicides	Mode d'Action HRAC	Doses homologuées	Coût (€/ha) à la dose homologuée	Folle avoine	Vulpin	Ray-grass	Paturin annuel	Paturin commun	Agrostide	Bromes (4)			
					s graminé								
Abak/Quasar+huile+sulf.ammo*	2	0.25 kg	42.6	0.25+1+1	0.25+1+1	0.25+1+1	+	0.25+1+1	0.25+1+1	0.25+adj+1(2)			
Archipel Duo/Aloes Duo+huile	2	11	65.5	1+1	0.8+1(1)	1+1	0.8+1	0.8+1	0.8+1				
Atlantis Pro/Absolu Pro+huile	2	1.5 l	68	1.5+1	1.2+1(1)	1.5+1	0.6+1	0.6+1	0.6+1				
Atlantis Star/Absolu Star+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	68	0.33+1+1	0.2+1+1(1)	0.33+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	+			
Attribut(3)+adjuvant	2	0.06 kg	23		0.06				0.06	0.06+adj(2)			
Cossack Star+huile+sulf.ammo*	2	0.2 kg	68	0.2+1+1	0.16+1+1(1)	0.2+1+1	0.16+1+1	0.16+1+1	0.16+1+1	+			
Incelo+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	-	0.33+1+1	0.2+1+1(1)	0.33+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	+			
Joystick/Kacik+huile	2 + 12	0.2 kg	38	+		+	0.2+1	0.2+1	+				
Kalenkoa/Biscoto+huile+sulf.ammo*	2 + 12	1+1+1	72	0.8+1+1	0.8+1+1	1+1+1	0.7+1+1	0.7+1+1	0.7+1+1	+			
Levto WG/Enjeu+huile+sulf.ammo*	2	0.5 kg	56	0.5+1+1	0.4+1+1(1)	0.5+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1				
Monitor+adjuvant	2	0.025 kg	28	+			+	+	0.0125	0.025+adj(2)			
Monolith+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	70	0.33+1+1	0.33+1+1	+	0.27+1+1	0.27+1+1	0.27+1+1	0.33+adj+1(2)			
Octogon/Radar+huile+sulf.ammo*	2	0.275 kg	51	0.275+1+1	0.275+1+1	0.275+1+1	+	0.275+1+1	0.275+1+1	0.275+adj+1(2)			
Othello+huile	2 + 12	1.5	64.5	1.5+1	1.2+1	1.5+1	1.2+1	1.2+1	1.2+1	+			
Pacifica Xpert/Bocage Xpert+huile+sulf.ammo*	2	0.5 kg	71	0.5+1+1	0.4+1+1	0.5+1+1	0.3+1+1	0.3+1+1	0.3+1+1	·			
Stade début à plein tallage des graminées													
Abak/Quasar+huile+sulf.ammo*	2	0.25 kg	42.6	0.25+1+1	0.25+1+1	0.25+1+1	+	0.25+1+1	0.25+1+1	0.25+adj+1(2)			
Archipel Duo/Aloes Duo+huile	2	11	65.5	1+1	0.8+1(1)	1+1	0.8+1	0.8+1	0.8+1	0.20 rddj1 1(2)			
Atlantis Pro/Absolu Pro+huile	2	1.5	68	1.5+1	1.2+1(1)	1.5+1	0.6+1	0.6+1	0.6+1				
Atlantis Star/Absolu Star+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	68	0.33+1+1	0.2+1+1(1)	0.33+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	+			
Attribut(3)+adjuvant	2	0.06 kg	23	0.557171	0.2+1+1(1)	0.557171	0.27171	0.2+1+1	0.2+1+1	0.06+adj(2)			
Cossack Star+huile+sulf.ammo*	2	0.00 kg	68	0.2+1+1	0.16+1+1(1)	0.2+1+1	0.16+1+1	0.16+1+1	0.16+1+1	0.00+auj(2)			
Incelo+huile+sulf.ammo*	2	0.2 kg	-	0.33+1+1	0.10+1+1(1)	0.33+1+1	0.10+1+1	0.10+1+1	0.10+1+1	+			
Joystick/Kacik+huile	2 + 12	0.33 kg	38	0.55+1+1	0.2+1+1(1)	0.55+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	+	-			
Kalenkoa/Biscoto+huile+sulf.ammo*	2 + 12	1+1+1	72	0.8+1+1	0.8+1+1	1+1+1	0.8+1+1	0.2+1	0.8+1+1	+			
Levto WG/Enjeu+huile+sulf.ammo*	2	0.5 kg	56	0.5+1+1	0.6+1+1	0.5+1+1	0.0+1+1	0.0+1+1	0.0+1+1	+			
Monitor+adjuvant	2	0.025 kg	28		0.4+1+1(1)	0.5+1+1			0.0125	0.025+adi(2)			
Monolith+huile+sulf.ammo*	2	U	70	+ 0.33+1+1	0.33+1+1		0.27+1+1	0.27+1+1	0.0125	0.025+auj(2) 0.33+adi+1(2)			
		0.33 kg	51			0.075.4.4				7			
Octogon/Radar+huile+sulf.ammo* Othello+huile	2 2 + 12	0.275 kg 1.5 l	64.5	0.275+1+1 1.5+1	0.275+1+1 1.5+1	0.275+1+1 1.5+1	+	0.275+1+1 1.2+1	0.275+1+1 1.2+1	0.275+adj+1(2)			
							1.2+1			+			
Pacifica Xpert/Bocage Xpert+huile+sulf.ammo*	2	0.5 kg	71	0.5+1+1	0.5+1+1	0.5+1+1	0.4+1+1	0.4+1+1	0.4+1+1				
					ison des g		i						
Abak/Quasar+huile+sulf.ammo*	2	0.25 kg	42.6	+	0.25+1+1(1)			0.25+1+1	0.25+1+1	0.25+adj+1(2)			
Archipel Duo/Aloes Duo+huile	2	11	65.5	+	1+1	1+1	0.8+1	0.8+1	0.8+1				
Atlantis Pro/Absolu Pro+huile	2	1.5 l	68	+	1.2+1(1)	1.5+1	0.9+1	0.9+1	0.9+1				
Atlantis Star/Absolu Star+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	68	+	0.2+1+1(1)	0.33+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	+			
Attribut(3)+adjuvant	2	0.06 kg	23		+				+	0.06+adj(2)			
Cossack Star+huile+sulf.ammo*	2	0.2 kg	68	+	0.16+1+1	0.2+1+1	0.16+1+1	0.16+1+1	0.16+1+1	+			
Incelo+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	-	+	0.2+1+1(1)	0.33+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	+			
Levto WG/Enjeu+huile+sulf.ammo*	2	0.5 kg	56	+	0.4+1+1(1)	0.5+1+1	0.3+1+1	0.3+1+1	0.3+1+1				
Monitor+adjuvant	2	0.025 kg	28	+			+	+	0.025	0.025+adj(2)			
Monolith+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	70	0.33+1+1	0.33+1+1	+	0.33+1+1	0.33+1+1	0.33+1+1	0.33+adj+1(2)			
Octogon/Radar+huile+sulf.ammo*	2	0.275 kg	51	0.275+1+1	0.275+1+1	0.275+1+1	+	0.275+1+1	0.275+1+1	0.275+adj+1(2)			
Pacifica Xpert/Bocage Xpert+huile+sulf.ammo*	2	0.5 kg	71	+	0.5+1+1	0.5+1+1	0.4+1+1	0.4+1+1	0.4+1+1				

Efficacité satisfaisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).

Efficacité moyenne, satisfaisante si adventice à faible densité (sur les plantes présentes au moment du traitement) à la dose homologuée Résultats faibles à irréguliers.

Efficacité insuffisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).

Produit Spécialité autorisée sur la culture par portée de l'usage, et avec accord de la firme

- (1) Augmenter la dose en fortes infestations et conditions difficiles
- (2) Possibilité de double application à moins de 3 semaines d'intervalle à demi-dose.
- (3) Application uniquement en fin d'hiver (février-mars).
- (4) Efficacité sur brome autre que stérile. Sur brome stérile, efficacité inférieure
- * sulfate d'ammonium autorisé pour l'usage "bouillie herbicide".



ANTIGRAMINEES FOLIAIRES

(Liste non exhaustive)

Efficacités dépendantes des conditions climatiques (1) (hygrométrietempérature)

Doses pour conditions climatiques favorables

Doses efficaces des principaux antigraminées

Herbicides	Mode d'Action HRAC	Doses homologuées	Coût (€/ha) à la dose homologuée	Folle avoine	Vulpin	Ray-grass	Paturin annuel	Paturin commun	Agrostide				
Stade 1-3 feuilles des graminées Axial Pratic(5)/Axeo (5)+huile 1 1.2 l 42 0.9(6)+1 0.9+1 0.9+1 0.9+1													
Axial Pratic(5)/Axeo (5)+huile		0.9+1	0.9+1										
Brocar 240+huile(2)	1	0.25 l	-	0.1+1	0.1+1	0.16+1		+					
Celio+huile(2)	1	0.61	35	0.3+1	0.3+1	0.4+0		+					
Stigma/Grims+huile(2)	1	0.61	33	0.3+1	0.3+1	0.4+1		+					
Fenova Super(1)+huile(2)	1	1.2	45.6	0.6+1	0.6+1			+	0.6+1(4)				
Hussar Pro+huile(2)	1+2	1.25	69	1+1	1+1	1+1	0.6+1(1)	1+1	0.6+1(1)				
Puma LS(1)+huile(2)	1	1.2	35	0.4+1	0.4+1			+	0.6+1(4)				
Traxos Pratic(5)/Trombe(5)+huile	1	1.2	33	0.8(6)+1	1.2+1	1.2+1		1.2+1	1.2+1				
	Sta	de déb	ut à ple	in tallage	des grar	ninées							
Axial Pratic(5)/Axeo(5)+huile	1	1.2	42	0.9(6)+1	+	0.9+1		0.9+1	0.9+1				
Brocar 240+huile(2)	1	0.25 l	-	0.13+1	0.13+1	0.2+1		+					
Celio+huile(2)	1	0.61	35	0.4+1	0.4+1	0.6+1		+					
Stigma/Grims+huile(2)	1	0.61	33	0.4+1	0.4+1	0.6+1		+					
Fenova Super(1)+huile(2)	1	1.2	45.6	0.6+1	0.8+1			+	0.8+1(4)				
Hussar Pro+huile(2)(3)	1+2	1.25	69	1+1	1+1	1+1	0.6+1(1)	1+1	0.6+1(1)				
Puma LS(1)+huile(2)	1	1.2	35	0.6+1	0.6+1			+	0.6+1(4)				
Traxos Pratic(5)/Trombe(5)+huile	1	1.2	33	0.8(6)+1	1.2+1	1.2+1		1.2+1	1.2+1				
Stade tallage à début montaison des graminées													
Axial Pratic(5)/Axeo(5)+huile	1	1.2	42	0.9(6)+1	+	+		+	0.9+1				
Brocar 240+huile(2)	1	0.25 l	-	0.16+1	0.25+1			+					
Celio+huile(2)	1	0.61	35	0.6+1	0.6+1			+					
Stigma/Grims+huile(2)	1	0.61	33	0.6+1	0.6+1			+					
Fenova Super(1)+huile(2)	1	1.2	45.6	0.8+1	0.8+1			+	+				
Hussar Pro+huile(2)	1+2	1.25	69	+	+	1.25+1	1.25+1	1.25+1	0.8+1(1)				
Puma LS(1)+huile(2)	1	1.2	35	0.8+1	0.8+1			+	+				
Traxos Pratic(5)/Trombe(5)+huile	1	1.2	33	0.8(6)+1	1.2+1	+		+	+				

Efficacité satisfaisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).

Efficacité insuffisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).



Efficacité moyenne, satisfaisante si adventice à faible densité (sur les plantes présentes au moment du traitement) à la dose homologuée Résultats faibles à irréguliers.

⁽¹⁾ En fortes infestations et conditions difficiles (stress hydrique, gelées nocturnes, céréales peu concurrentes), augmenter la dose de Puma LS/Fenova Super de 0,2 l/ha, sans dépasser la dose homologuée, la dose de Hussar OF de 0,2 l/ha.

⁽²⁾ Sans huile, augmenter les doses, sans dépasser la dose homologuée : consulter les recommandations publiées par ARVALIS - Institut du végétal ou la société concernée.

⁽³⁾ Si graminées proches de fin tallage, augmenter la dose de 0,25 l/ha.

⁽⁴⁾ Sur agrostis, les traitements de tallage sont moins favorables.

⁽⁵⁾ Uniquement sortie hiver.

⁽⁶⁾ Possibilité de double application sur avoines à chapelet et folles avoines sans dépasser la dose homologuée 1.2 l.

ANTIDICOTYLEDONES

Produits solos (Liste non exhaustive)

Doses en fonction des adventices au stade cotylédons à 1ères feuilles

Herbicides	Doses homologuées	Coûts (€/ha) à la dose homologuée	Alchémille	Bleuet	Capselle	Céraiste	Coquelicot	Fumeterre	Gaillet (1)	Géranium sp.	Lamier	Matricaire	Myosotis	Pensée	Ravenelle- San ve	Repousse colza	Stellaire	Véroniques sp.	Ombellifères
metsulfuron*	0.025 kg**	8	0.015	+	0.015	0.015	0.015			0.015	0.02	0.015	0.02	0.02	0.015	0.02	0,01	(2)	0.02
Alliance WG	0,075 kg	28	0.075		0.05	0.075	0.075	+		0.075	0.05	0.05	0.075	0.075	0.05	0.075	0.05	+	0.075
Allié express	0.05 kg	20	0.03	+	0.03	0.03	0.03	+	+	0.03	0.03	0.03	0.04	0.04	0.03	0.04	0.02	0.04	0,04
Allié max SX (5)	0.035 kg	20	0.02	+	0.015	0.02	0.02	+		0.02	0.02	0.02	0.025	0.03	0.025	0.015	0.015	(2)	0.025
Allié star SX (6)	0.045 kg	19	0.03	+	0.02	0.025	0.02	+		0.03	0.03	0.02	0.03	0.035	0.03	0.015	0.02	(2)	0.03
Arktis/Barnum	1.5 (4)	35	1	1	1	1	1	-	1	+	1	1	+	1	1	1	1	1	
Beflex	0.5 l	27	0.5		0.5	-	+	0.5		+	0.5	+	0.5	0.5	0.5	+	+	+	
Canopia	0.07 kg	18.5	+	+	0.05	-	0.07		0.07		0.07	0.05	0.07		0.05	0.05	0.05	+	
DFF solo* (8)	0.25/0.3 l	12	0.25	ı	0.2			0.3			ı	0.25	1	0.2	0.2	+	0.2	0.2	-
florasulame*	0.15/0.075-0.08 à l'automne	16.5	+	0.1	0.07	0.15	0.1		0.1	+		0.05	+		0.07	0.1	0.05		0.15
Fox	1.5 l	34		-		-	+	-			+		+		+				
Harmony MSX (7)	0.15 kg	21	0.05	+	0.1	0.1	0.075	+	+	0.1	0.05	0.05	0.1	0.1	0.05	0.1	0.05	+(2)	0.1
Impetus	0.2 kg	17	0.2	0.2	0.2	0.2	+	0.2	0.2		0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	+	+
Omnera LQM	11	31	0.8	+	8.0	0.8	0.8		0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	+	0.8	8.0	8.0		0.8
Phyton	0.1 kg	-	+	-	0.075	0.1	0.1	+	+	0.075	0.075	+	0.075	+	0.075	0.075	0.075	+	0.075
Picosolo	0.1 kg	15	+		0.07		+		+		0.07	+	0.07	0.07	0.07	-	0.07	0.07	
Picotop	1,33 l	23		1.2	1.2	1	1.3	1.3	+	1.3	1.3			1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	
Pixxaro EC	0,5 l	23		0.5		0.5	0.5	0.4	0.4	0.5	0.4		0.4				0.4		+
Synopsis	0,05 kg	24	+	+	0.035	0.035	0.035	+	0.035	0.035	0.035	0.035	0.035	+	0.035	0.035	0.035		0.04
Zypar (3)	11	31	+	0.75	0.75	1	0.75	0.75	0.75	0.75	0.75	0.75	+		0.75	0.75	0.75		+



Efficacité satisfaisante (sur les plantes présentes au moment du traitement). Dose indiquée : bonne efficacité à cette dose.

Efficacité moyenne, satisfaisante si adventice à faible densité (sur les plantes présentes au moment du traitement). Résultats faibles à irréguliers.

Efficacité insuffisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).

(1) Sur gaillet le sigle + signifie une efficacité moyenne permettant de retarder le développement du gaillet et de protéger la culture en attendant une intervention de rattrapage. Il n'est pas forcément nécessaire d'utiliser la dose la plus forte.

- (2) Efficacités sur véroniques feuille de lierre, efficacité satisfaisante sur les autres espèces de véronique.
- (3) Application à 0.75 l/ha entre le 1er septembre et le 31 décembre, pour les stades BBCH 11 à 29.
- (4) uniquement 1 l/ha à l'automne
- (5) 0.02 kg entre BBCH 12 et 19
- (6) 0.027 kg entre BBCH 12 et 19
- (7) 0.085 kg à l'automne
- (8) Toiseau/Mamut/Mohican sont autorisés sur Triticale à 0.25 l. Les autres spécialités sont autorisées par portée de l'usage
- * Nombreuses spécialités.
- ** Dose variable en fonction des spécialités



Doses en fonction des adventices au stade JEUNE à 3-4 feuilles

Herbicides	Doses homologuées	Coûts (€/ha) à la dose homologuée	Alchémille	Bleuet	Capselle	Céraiste	Coquelicot	Fumeterre	Gaillet(1)	Géranium sp.	Lamier	Matricaire	Myosotis	Pensée	Ravenelle- Sanve	Repousse colza	Stellaire	Véroniques sp.	Ombellifères
metsulfuron*	0.025 kg	8	0.02	•	0.02	0.02	0.02			0.02	0.025	0.02	0.025	+	0.025	0.02	0.02	(2)	0.02
Aka	11	48	+	1	1	+	1		1			1			1	1	0.75		
Alliance WG	0,075 kg	28	0.075		0.06	0.075	0.075			0.075	0.075	0.06	+	+	0.075	0.075	0.06	+	0.075
Allié express	0.05 kg	20	0.04		0.04	0.04	0.04		+	0.04	+	0.04	+	+	0.04	0.04	0.04	+	0.04
Allié max SX	0.035 kg	20	+	+	0.03	0.03	0.025			0.03	0.03	0.025	0.025	0.035	+	0.035	0.025	(2)	0.03
Allié star SX	0.045 kg	19	0.045	+	0.045	0.035	0.03			0.035	0.045	0.03	0.035	+	0.045	0.03	0.03	(2)	0.035
Arktis/Barnum	1.5 (4)	35	+	1.5	1.5	1.5	1.5	-	1.5	+	1.5	1.5	+	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	
Bofix/Boston/	2.5	30		2.5	+	2.5	+		2.5		-	+	+		2.5	2.5	2.5		
Canopia	0.07 kg	18.5		+	0.07	-	+		0.07		0.07	0.07	0.07		0.07	0.07	0.07	+	
Chekker	0.2 kg	32	+		0.1	-	+	-	0.15	+		0.1	-		0.1	0.1	0.1		+
Croupier OD	0.61	-		-	0.5	-	0.5	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.6		0.5	0.5	0.5		0.6
florasulame*	0.15 l	16.5		+	0.07	+	0.1		0.07	+		0.07			0.07	0.07	0.05		+
Florid	0.15 l	14.3		+	0.15	+	+	-	0.15			0.15	+		0.15	0.15	0.15		+
fluroxypyr*	200 g (1 l)	22.3				180			120		-		180		180	+	120		
Harmony M SX	0.15 kg	21	0.05	-	0.1	-	0.1	-	+	0.1	0.1	0.05	0.15	0.1	0.1	0.15	0.05	+(2)	0.1
Impetus	0.2 kg	17	0.2	0.2	0.2	0.2	+	0.2	0.2		0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	+	+
Kart	1.8 l	32.6	+	+	1.2	1.2	1.5		1.5		+	1.5	1.2		1.2	1.2	1.2		
Omnera LQM	11	31	1	+	1	1	1		1	1	1	1	1	+	1	1	1		1
Phyton	0.1 kg	-		-	0.1	-	0.1	+	+	0.1	0.1	+	0.1		0.1	0.1	0.1	+	0.1
Picosolo	0.1 kg	15	+		0.07	-	+		+		0.07	+	0.07	0.07	0.07	-	0.07	0.07	
Picotop	1,33 I	23		1.3	1.2	1	1.3	1.3	+	1.3	1.3			1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	
Pixxaro EC	0.5 l	23		0.5		+	+	0.5	0.5	0.5	0.5						0.5		+
Synopsis	0,05 kg	24	+	+	0.035	0.035	0.05		0.05	0.035	0.035	0.035	0.035	+	0.035	0.035	0.035		0.05
Zypar	11	31	+	1	1	1	+	1	1	1	1	1	+		1	1	1		+

+

Efficacité satisfaisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).

Efficacité moyenne, satisfaisante si adventice à faible densité (sur les plantes présentes au moment du traitement) à la dose homologuée Résultats faibles à irréguliers.

Efficacité insuffisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).

Dose indiquée (ex : Brennus Xtra à 1.5 I sur pensée) : bonne efficacité à cette dose

- (1) Sur gaillet le sigle + signifie une efficacité moyenne permettant de retarder le développement du gaillet et de protéger la culture en attendant une intervention de rattrapage. Il n'est pas forcément nécessaire d'utiliser la dose la plus forte.
- (2) Efficacités sur véroniques feuille de lierre, efficacité satisfaisante sur les autres espèces de véronique.
- (3) Sortie hiver.
- (4) dose de sortie d'hiver 1 l à l'automne
- * nb sp : nombreuses spécialités.





3, rue Joseph et Marie Hackin - 75116 PARIS www.arvalis.fr

En partenariat avec les filières (Intercéréales, SEMAE, FNPSMS, CNIPT, GIPT, CIPALIN, FNAMS, FNPT)

Membre de :







